



Alban BRUNEAU
Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller départemental
Vice-président de la Communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole

Madame la Sous-Préfète
Vanina Nicoli
95 Boulevard de Strasbourg
76600 LE HAVRE

réf: AB/SG

Objet : Étude sur la pollution à Gonfreville l'Orcher

Madame la Sous-Préfète,

Une équipe de journalistes d'investigation de France 5, accompagnée par des scientifiques, a conduit une étude sur la commune de Gonfreville l'Orcher, comme sur d'autres communes françaises, consacrée aux pollutions issues des activités des zones industrielles de pétrochimie. Cette étude s'est fondée sur des mesures ponctuelles de l'air, des sols et sur des prélèvements d'urine d'un panel de 24 enfants.

Les résultats qu'ils ont communiqués, mardi 5 avril à l'occasion d'une réunion publique organisée dans une salle municipale que la commune a mis à leur disposition et à laquelle j'ai assistée, mettent en lumière trois sources de questionnement :

- Un taux de benzène dans l'air excédant ponctuellement les plafonds admissibles, en trois endroits de la commune.
- Une pollution des sols autour du pipeline exploité par la société TRAPIL, lequel avait été le siège d'une fuite en octobre 2021 sur le site des jardins familiaux des Côteaux.
- Une présence de naphthol-2 (marqueur du naphthalène) décelée dans les urines, ne pouvant cependant pas faire l'objet de comparatif avec d'autres bassins de vie, en l'absence d'étude nationale, contrairement à ce qui se pratique dans d'autres pays.

Dès le lendemain de cette réunion et au regard des prérogatives qui sont les miennes, j'ai initié une série de démarches.

- Concernant la qualité de l'air, j'ai saisi ATMO Normandie afin que le taux de benzène soit mesuré en continu par les 3 stations installées sur la commune de Gonfreville l'Orcher et demandé à ce que ce dispositif soit complété par l'installation d'une quatrième station à proximité de la plateforme de Normandie sur la zone industrielle, ainsi que par une station mobile à proximité du groupe scolaire de Mayville. J'ai par ailleurs demandé à ce que des études soient également conduites aux abords de l'ensemble des groupes scolaires de la commune.

- S'agissant de la pollution des sols sur le site des jardins familiaux du Coteau, j'ai adressé une mise en demeure à la société TRAPIL (copie en annexe de la présente) afin que soit procédée à la dépollution totale du site et à la réalisation d'analyses des sols avant et après cette intervention sur plusieurs points de la parcelle. Des demandes que j'avais déjà exprimées en octobre 2021 et que la société s'était engagée à réaliser. Dans l'attente et au titre du principe de précaution, j'ai pris un arrêté interdisant l'exploitation de la parcelle souillée et des parcelles alentours, jusqu'au rendu de ces analyses. Des tests effectués par la société TRAPIL cette semaine suite à notre interpellation, ont d'ores et déjà permis d'exclure la possibilité d'une nouvelle fuite sur ce pipeline.

Nos investigations sur place ont également mis à jour une potentielle seconde source de pollution. En effet, les services municipaux et les usagers des jardins familiaux ont constaté la présence d'irisations et d'un liquide jaunâtre dans le réseau de canalisation à ciel ouvert qui récupère les eaux pluviales des jardins familiaux.

Sur ces deux sujets, nous avons pris l'attache de la DREAL de Normandie dès mercredi en les informant des éléments en notre possession afin qu'ils puissent se saisir au plus vite de ce dossier.

Ainsi que vous pouvez le constater, plusieurs démarches ont d'ores et déjà été engagées par la Municipalité au titre des compétences qui sont les siennes.

Mais au regard de la nature des questionnements soulevés par l'association Vert de rage, leur territorialité, leurs enjeux potentiels pour les habitants du territoire et la pluralité des acteurs devant intervenir, il nous semble indispensable que la coordination du suivi de ce dossier soit assurée par le représentant de l'État dans notre territoire.

Et dans ce cadre, il nous paraît tout autant indispensable, que la Commission de Suivi de Site se saisisse au plus vite de ce dossier. Je souhaite que les scientifiques et journalistes ayant participé à cette étude, puissent en présenter les résultats à l'occasion de notre prochaine réunion prévue en juin. Je vous demande donc de bien vouloir inscrire ce point à l'ordre du jour.

Ce sera notamment l'occasion d'échanger sur la difficulté liée à l'absence de données précises à l'échelle nationale s'agissant des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, ne nous permettant pas d'évaluer les résultats obtenus localement et qui est plus, sur un panel restreint d'enfants. Une telle étude permettrait notamment de parvenir à l'élaboration d'une réglementation, à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres pays d'une part. Il serait tout autant nécessaire de l'élargir aux travailleurs de la Zone Industriale Portuaire.

Et j'attire tout particulièrement dans l'immédiat, votre attention sur la problématique de la parcelle des jardins familiaux et espère que tout sera mis en œuvre, en lien avec Trapil et avec notre concours, pour que les investigations et opérations nécessaires à la remise en état du site puissent être réalisées dans les plus brefs délais afin que les jardiniers puissent poursuivre leur activité et dans des conditions validées par l'Agence Régionale de Santé.

Restant à votre disposition pour vous apporter tous les éclairages complémentaires nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Sous-Préfète, l'expression de mes salutations distinguées.

Alban Bruneau
Le Maire

